



Projet pédagogique « des Guillemets »  
*Réalisé par l'équipe éducative*

Fait à Valangin en décembre 2017

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>NOS LOCAUX</b>	<b>2</b>
<b>L'ÉCOLE</b>	<b>3</b>
<b>LE PERSONNEL</b>	<b>3</b>
<b>SA DÉFINITION</b>	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>NOS VALEURS</b>	<b>4</b>
<b>MOUVEMENT</b>	<b>5</b>
<b>PRÉVENTION</b>	<b>5</b>
<b>OUVERTURE AU MONDE QUI NOUS ENTOURE</b>	<b>6</b>
<b>L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE</b>	<b>6</b>
<b>RESPECT DE L'INDIVIDUALITÉ</b>	<b>8</b>
<b>DÉPARTS</b>	<b>8</b>
<b>RELATIONS AVEC LES PARENTS</b>	<b>9</b>
<b>RELATIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE</b>	<b>9</b>
<b>SUIVI DES STAGIAIRES ET DES APPRENTI(E)S</b>	<b>9</b>

## *Introduction*

**Les Guillemets ont pour mission d'accueillir les enfants dès leur scolarisation et jusqu'à la fin du second cycle scolaire en dehors des heures d'école. Nous sommes ouverts de 7 heures à 18 heures du lundi au vendredi durant les périodes scolaires.**

Valangin, village de presque 500 habitants, se situe dans le district du Val-de-Ruz, à quelques minutes de Neuchâtel. Village historique avec son château, sa collégiale et son vieux bourg, il ne manque pas d'attraits touristiques. Entouré de forêts, il s'élève à l'entrée des gorges du Seyon, à une altitude de 651 m. Ce petit village médiéval offre à ses habitants une qualité de vie très conviviale.

L'accueil pour écoliers "Les Guillemets", à Valangin a ouvert ses portes le 18 août 2014. Il se situe sur la rue du Chemin du Saut, au numéro 9, en lisière de forêt, à côté du Seyon. Il doit son nom tant à une figure historique locale, Guillemette de Vergy (vers 1457 - 1543), épouse de Claude d'Aarberg, seigneur de Valangin et bâtisseur de la collégiale, qu'à notre volonté d'offrir aux enfants un instant de pause, presque une parenthèse, en dehors de l'école.

## *Nos locaux*

D'une surface d'environ 168 mètres carrés, ils sont composés de différents espaces afin que chacun puisse y choisir l'activité qui lui convienne ; un espace bibliothèque, des espaces de jeux, des installations psychomotrices, des tables pour les repas, devoirs ou activités manuelles.

Une porte coulissante donne accès à une pièce dédiée aux activités de détente et de calme, où des lits d'appoint sont à la disposition des enfants ressentant le besoin de s'y reposer.

Nous laissons cependant les enfants créer dans cet espace un petit monde leur appartenant, où ils inventent des cabanes avec les moyens du bord, des discos, des expositions... bref, un espace qui laisse une grande place à l'imagination et aux jeux symboliques. Un bureau fermé a été aménagé pour la direction.

## *L'école*

Nous accueillons les enfants scolarisés au cycle 1 à Boudevilliers et les enfants au cycle 2 à Valangin. Les enfants du cycle 1 sont accompagnés à l'école ou à l'arrêt de bus, il en est de même pour le trajet du retour. Dès le cycle 2, avec l'autorisation de leur parent, les enfants peuvent effectuer seuls les trajets, tout en respectant le chemin défini par l'équipe. Un « permis » à points leur est attribué afin qu'ils respectent les conditions du trajet.

## *Le personnel*

Selon la LAE (Loi sur L'Accueil des Enfants), le taux d'encadrement nécessaire est le suivant :

- Au minimum un adulte diplômé pour 12 enfants en âge du cycle 1
- Au minimum un adulte pour 18 enfants accueilli en âge du cycle 2

La structure peut accueillir jusqu'à 30 enfants les matins et après-midi et 36 enfants pour la tranche horaire de midi. Le personnel diplômé représente un taux d'activité de 180 %. Nous avons également un poste d'auxiliaire à 30 %, une place de stagiaire et d'un (e) apprenti (e) assistant socio-éducatif. Une secrétaire est mandatée par l'association et une intendante effectue quelques heures hebdomadaires.

Maintenant que les présentations sont faites, il nous semble impératif de vous expliquer ce qu'est un projet pédagogique, son but et ce que nous voulons vous transmettre à travers celui-ci.

## *Projet pédagogique*

C'est une ligne conductrice qui donne un cadre de travail à une équipe éducative. Il a pour but d'informer les familles sur les valeurs qui unissent notre équipe éducative. Il détermine les objectifs de la structure, et permet à l'équipe de réfléchir au travail qu'elle effectue quotidiennement et au sens à donner aux actes qu'elle élabore. Il doit être réalisé par l'équipe éducative et régulièrement être étudié et af-

finé. Élément le plus important qui doit ressortir d'un projet pédagogique est le reflet de notre travail quotidien ainsi que nos idéaux pédagogiques. Il permet ainsi aux familles de comprendre notre fonctionnement.

*Afin de marquer chaque paragraphe et d'aérer un peu notre texte, nous avons choisi de vous présenter quelques exemples des « Droit de l'enfant » rédigé par la convention de l'ONU.*

*En effet, le 20 novembre, journée mondiale des Droits de l'enfant est importante à nos yeux. Nous organisons chaque année à cette date des activités en lien avec cet événement afin de sensibiliser les enfants et leurs familles à ces droits. Au sein de nos locaux, les enfants présentent quelques droits choisis par leur soin sous forme de photographie, et ce toute l'année.*

*« J'ai le droit de donner mon avis »*

## *Nos valeurs*

Le personnel éducatif a pour priorité les besoins de l'enfant et lui offre un cadre harmonieux prenant en compte sa sécurité physique et affective. Il veille également à son développement relationnel et intellectuel, dans un état d'esprit empreint de bienveillance. Chacun y est respecté sans discrimination liée au milieu social, à la religion ou à la culture.

*« J'ai le droit de vivre dans la sérénité »*

Notre idée première est que chaque enfant ait du plaisir à venir dans notre accueil, que ces moments parmi nous soient des moments récréatifs où les enfants ont un maximum le libre choix de leur activité. La collectivité amène à apprendre à vivre avec les autres en tenant compte des besoins de chacun. Pour y parvenir, nous avons élaboré avec les enfants des règles de vie. Celles-ci ont pour but d'aider les

enfants à se respecter, à avoir une place et à respecter les autres pour que chaque enfant se sente bien au sein des Guillemets.

### *« J'ai le droit d'apprendre »*

Nous essayons de faire en sorte que les enfants ayant des devoirs puissent les faire accompagner par un adulte. La responsabilité de ceux-ci reste néanmoins celle des parents.

### *Mouvement*

Notre situation géographique nous permet de sortir quotidiennement. En effet, nous sommes à côté de la forêt, d'un air de pique-nique que nous appelons « la petite prairie » et qui nous permet de passer nos après-midis à l'extérieur lorsque la météo est clémente. Un terrain de foot pour les amateurs est également à la disposition des enfants à 20 mètres des Guillemets.

### *« J'ai le droit de jouer »*

Nous avons également à la disposition des enfants, du matériel de psychomotricité leur permettant de se mouvoir de différentes manières, toujours en fonction de leurs besoins.

### *Prévention*

Chaque semaine un programme de séances intitulé « Tina et Toni plus » est proposé à des groupes d'enfants. Ce programme est mené par une éducatrice qui a suivi une formation spécifique. Le but de ce programme, imaginé par Addiction Suisse est de développer les compétences sociales et émotionnelles des enfants. Nous travaillons aussi sur les dynamiques de groupe en proposant des activités et jeux ayant pour but la meilleure connaissance des autres enfants et la valorisation de l'individualité et le respect des différences au sein du groupe.

Nous proposons aussi des activités dirigées, semi-dirigées, des bricolages, de la cuisine ainsi que divers jeux.

## *« J'ai le droit de vivre en famille »*

### *Ouverture au monde qui nous entoure*

Nous avons à cœur de faire découvrir la culture aux enfants. Pour ce faire, nous allons régulièrement visiter des musées ou autres événements ponctuels proposés dans notre région.

Dans le courant de l'année 2016, l'équipe a effectué un travail conséquent afin de créer au sein de nos locaux, une bibliothèque participative.

Notre idée était de récolter des dons pour créer une bibliothèque dont les enfants et leurs familles pourraient bénéficier, au même titre qu'une bibliothèque ordinaire. Les livres ont une importance capitale dans nos valeurs pédagogiques et l'idée que les enfants et leurs familles puissent en bénéficier quotidiennement nous semblait primordiale.

Ce projet a été mis en place grâce à des donateurs et à un travail d'équipe mené avec passion. S'ils le souhaitent, les enfants sont amenés à gérer eux-mêmes cet espace, en conseillant des ouvrages à leurs camarades ou en effectuant les prêts. Ils nous aident également à l'achat des ouvrages, soit en nous donnant leurs idées, leurs envies soient en nous accompagnant en librairie.

## *« J'ai le droit de voir d'autres enfants »*

### *L'acquisition de l'autonomie*

Afin d'amener les enfants vers une autonomie croissante, nous les encourageons à effectuer un maximum de tâches quotidiennes par leurs propres moyens.

Nous sommes persuadés qu'en valorisant l'enfant dans ses gestes et attitudes quotidiennes qu'il pourra ainsi prendre de plus en plus d'assurance et progresser dans son autonomie.

Par exemple, lors des repas de midi, chaque enfant est libre de se servir seul des aliments présentés.

Les Guillemets proposent aux enfants un repas de midi livré chaque jour par un traiteur, la coccinelle verte (ou, exceptionnellement, préparé sur place) ainsi qu'un déjeuner le matin et un goûter l'après-midi. Le repas est un moment convivial partagé entre les enfants et les adultes. Chacun se choisit une place autour d'une table. Il s'agit d'un moment de détente où discussions et échanges doivent se dérouler dans des conditions adéquates et agréables pour chacun. Les adultes mangent en même temps que les enfants et leur assurent un cadre de tranquillité et de partage autour des aliments proposés.

L'enfant est respecté face à ses goûts, mais néanmoins éveillé à de nouvelles saveurs. Il n'est jamais forcé à manger, mais encouragé à goûter les aliments proposés.

*« J'ai le droit de manger à ma faim »*

Le but de cette démarche est de sensibiliser l'enfant à gérer son appétit en fonction de la quantité des aliments qu'il choisit, ainsi qu'à connaître et respecter ses besoins. Après le repas, il est invité à débarrasser ses couverts et à mettre dans le compost les restes d'aliments.

Sensible à respecter les goûts de chacun, nous avons mis en place un système de « Joker » pour petits et grands. Le principe de celui-ci est que chaque individu a le droit d'avoir un aliment « Joker », ce qui signifie que si cet aliment apparaît dans le menu, le joker permet de ne pas le retrouver dans son assiette.

Dans son travail éducatif, l'équipe est sensible à la sécurité, à l'hygiène, au respect du matériel et au tri des déchets.

*« J'ai le droit d'être soigné »*



## *Respect de l'individualité*

Chaque enfant à un membre de l'équipe qui se charge de sa référence.

Le rôle du référent est d'avoir un regard sur le développement de l'enfant, d'effectuer des observations spécifiques et de mettre en place une prise en charge pédagogique en fonction des besoins de l'enfant. Il peut être amené à proposer aux parents un entretien individuel afin de leur faire part de ses observations et d'échanger autour de l'enfant afin de collaborer au mieux pour son épanouissement. Cet entretien peut également avoir lieu sur demande des parents.

Les enfants peuvent être amenés à rester plusieurs années dans notre accueil. Il nous tient donc à cœur de leur remettre lors de leur départ, une trace écrite, un souvenir de ces années passées en notre compagnie. Pour ce faire, le référent effectue un document sous la forme qu'il le désire.

*« J'ai le droit d'être protégé »*

## *Départs*

La personne de l'équipe effectuant les départs fait un retour aux parents sur la journée. C'est un moment d'échange primordial. Dans la mesure du possible, il est important de consacrer du temps à ce moment de transition afin que le retour à la maison ait lieu dans les meilleures conditions.

L'enfant est invité à évaluer sa journée passée aux Guillemets à l'aide d'un support pédagogique placé aux vestiaires. Le but de cette démarche est d'écouter chaque enfant et d'évaluer avec lui ce qui a été positif ou négatif dans sa journée.

*« J'ai le droit d'être écouté »*

## *Relations avec les parents*

Un autre objectif des Guillemets est de favoriser les liens avec les familles. Notre envie est de partager des moments conviviaux sous forme de fêtes ou d'événements spécifiques que nous organisons en équipe.

L'association des Guillemets, propose plusieurs fois dans l'année des conférences sous divers thèmes. Ceux-ci sont en lien avec les besoins des familles, des enfants ou de l'équipe.

*« J'ai le droit d'être aimé »*

## *Relations au sein de l'équipe éducative*

L'équipe éducative se réunit 2 heures une semaine sur deux sous forme de colloque. Essentiels au bon fonctionnement de notre accueil, ces colloques sont riches en échanges et en écoute. Nous travaillons avec une psychologue, qui nous offre ses prestations de manière régulière durant nos colloques.

L'équipe a ainsi l'occasion d'être entendue et conseillée. Ces échanges apportent des éléments essentiels à la bonne prise en charge de chaque enfant. De bonnes relations entre collègues sont primordiales au bon fonctionnement des Guillemets. Occasionnellement, afin de mieux se connaître, des sorties sont organisées pour le personnel.

## *Suivi des stagiaires et des apprenti(e)s*

Si des stagiaires ou apprenti(e)s sont accueillis au sein de la structure, ils ou elles bénéficient d'un suivi personnalisé par un membre du personnel formé à cet effet, et ce de manière régulière.

La direction et le comité soutiennent et encouragent l'équipe à la formation continue.